



Offre d'emploi – Camp de jour estival 2026 RESPONSABLE DES ACCOMPAGNATEURS

Le camp de jour sera en fonction 7 semaines soit du lundi 29 juin au vendredi 14 août 2026 (le camp sera ouvert le mercredi 1^{er} juillet avec indemnité compensatoire). Il sera possible de travailler pour la semaine du 17 au 21 août 2026 selon les besoins du service.

Heures hebdomadaires habituelles (été)	Nombre d'heures de travail avant le camp	Taux horaire* incluant la prime loyauté**	Date limite pour postuler
40 heures	180 heures	21,35 \$	19 février 2026

Conditions :

- Entrée en fonction à temps partiel : 31 mars
- Avril et mai : 10 heures /semaine | juin : 30 heures /semaine
- Semaine du 17 août à temps partiel pour finaliser différents dossiers.
- Horaire de travail malléable (être disponible entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi)

Exigences :

- Avoir 18 ans et plus
- Expérience et/ou formation dans un domaine connexe au type d'emploi
- Permis de conduire valide et voiture personnelle (compensation monétaire au kilomètre).

Tâches :

- Collaborer à la planification du camp et à la formation des accompagnateurs;
- Rencontrer tous les parents et les enfants du programme d'accompagnement avant le début de la saison;
- Assurer un suivi dans le dossier de chaque enfant, créer des dossiers personnels et évolutifs;
- Mettre en place les mesures adaptatives nécessaires au bon fonctionnement de l'enfants;
- Être la première ressource pour répondre aux besoins des animateurs en lien avec les enfants (intervention, soutien, rôle conseil, etc.);
- Animer ou déléguer l'animation des rassemblements du matin et/ou du soir;
- Planifier les journées thématiques avec les autres responsables terrain afin d'assurer l'inclusion des animateurs et enfants du programme d'accompagnement;
- Effectuer un service à la clientèle auprès des parents surtout lors des transitions am/pm;
- Assurer la gestion des horaires quotidiens, des besoins particuliers des enfants et autres.

* Si le salaire minimum augmente au 1^{er} mai 2026, la hausse sera appliquée automatiquement au taux horaire en vigueur.

** La prime loyauté est de 2,75 \$ de l'heure.

Qualités requises :

Faire preuve de dynamisme, entregent, sens des responsabilités, flexibilité, facilité à coopérer avec les autres, écoute, patience, initiative, créativité, polyvalence. Être réaliste face à ses capacités et avoir une grande disponibilité.

Critères :

- Avoir une aisance à travailler avec les animateurs et les enfants;
- Posséder un véhicule (dédommagement pour les déplacements entre les sites et autres)
- Posséder les qualités requises;
- Être disponible pour la formation;
- Faire preuve d'ouverture face aux enfants ayant des besoins particuliers (handicap, incontinence, déficience, etc.) et être à l'aise de travailler auprès de ces enfants;
- Posséder un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) constitue un atout.

Comment déposer sa candidature :

Date limite : 19 février 2026

Les personnes dont les goûts et intérêts personnels s'apparentent avec l'un de ces postes doivent transmettre leur curriculum vitae au Service des loisirs et de la culture par le biais de l'un des moyens suivants :

- Par courriel : campdejour@saintpaul.quebec
- Par la poste : Municipalité de Saint-Paul, 10, chemin Delangis, Saint-Paul QC J0K 3E0
- Directement dans la boîte postale verrouillée située à l'entrée principale de la Mairie

Service des loisirs et de la culture
450 759-4040, poste 252

